

جريدة ورقية متخصصة في الإعلانات القانونية
والقضائية والإدارية على مدار الساعة

Le temps

Du Maroc

JOURNAL QUOTIDIEN SPÉCIALISÉ DANS LES ANNONCES
JURIDIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES 24H/24

الإعلانات

القانونية والقضائية والإدارية
وطلبات العروض

ANNONCES LEGALES, JURIDIQUE,
JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES

C'est le temps de
publier vos annonces
légales et recevez votre
journal au Maroc

N°: 64

أخبار

Le temps

Du Maroc

+212 (0) 6.90.15.91.97

+212 (0) 8.08.58.39.69

77 Rue Mohamed Smiha Etage 10^{ème}
N° 57-20 250 Casablanca -Maroc

www.léquipemedia.ma

letempsdemaroc@gmail.com



Mardi 14 avril 2026

Journal quotidien spécialisé dans les annonces légales judiciaires sur tout le Maroc

Directeur de Publication : Mr. HICHAM BEN RADA - Dossier de Presse N° 27/2023 ص - ISSN: 3009-5182 - N° DE DEPOT : 2023PE0040

الحصاد



جلالة الملك يهنئ السيد تولاام
بمناسبة تنصيبه رئيسا لجمهورية فينتام الاشتراكية



موتسيبي من الرباط: حكمة مغربية في مواجهة الجدل القاري
كل قرار سيصدر عن « الطاس » سيتم إحترامه وتنفيذه

المديرية العامة للأمن الوطني تنظم دورة تكوينية متخصصة
في « الكلاب البوليسية » لفائدة « أمن الدولة » بجمهورية مال

جلالة الملك يهنئ السيد تولا م بمناسبة تنصيبه رئيسا لجمهورية فينتام الاشتراكية

بعث صاحب الجلالة الملك محمد السادس بريقة تهنئة إلى فخامة السيد تولا م بمناسبة تنصيبه رئيسا لجمهورية فينتام الاشتراكية. وأضاف صاحب الجلالة "ولا يفوتني أن أعبر لكم بهذه المناسبة عن تطلعي إلى العمل سويا مع فخامتكم من أجل مزيد الارتقاء بالعلاقات الممتازة التي تجمع المملكة المغربية وفينتام، والزخرفة بما ينيف عن ستة عقود من الصداقة المتينة والتعاون الوثيق والمنصر".



خبرات

المديرية العامة للأمن الوطني تنظم دورة تكوينية متخصصة فيه "الكلاب البوليسية" لفائدة "أمن الدولة" بجمهورية مال



تنظم المديرية العامة للأمن الوطني دورة للتكوين التخصصي في مجال التدريب على الكلاب المدربة للشرطة، لفائدة متدربين تابعين للوكالة الوطنية لأمن الدولة ANSE بجمهورية مالي الصديقة. وتمتد هذه الدورة التكوينية التخصصية من 6 إلى 24 أبريل الجاري، وتشمل مختلف تخصصات الشرطة السيئوتقنية، بما فيها التدريب المتقدم للبحث عن أماكن إخفاء المتفجرات والمؤثرات العقلية، والرصد والتحرري عن الأوراق المالية باستخدام الكلاب المدربة للشرطة. وتجري هذه الدورة التدريبية بمقر المركز الوطني للكلاب البوليسية التابع لقسم الشرطة السيئوتقنية بالرباط، ويشرف عليها أطر متخصصين من المديرية العامة للأمن الوطني. وتندرج هذه الدورة التكوينية في إطار تبادل الخبرات والتجارب وتقاسم المساعدة التقنية في المجال الأمني مع الأجهزة الشرطة في الدول الشقيقة والصديقة، وكذا في سياق تدعيم التعاون الثنائي مع دولة مالي في مختلف المجالات الأمنية بما يعزز الأمن والاستقرار في المحيط الإفريقي. كما يجسد التعاون في مجال التكوين الشرطي التزام مصالح الأمن الوطني بتدعيم تعاونها الأمني جنوب-جنوب، وفق التوجهات الاستراتيجية للمملكة المغربية.

كفاءة

خضراويل رشيد... رجل الأمن القريب من المواطنين الذي نال إشادة الجمعيات والنقابات وحقوقيين

بقلم: كريم العسال

الحرص في العمل والاحترام في التعامل، ما ساهم في تحسين صورة المؤسسة الأمنية محليا. كما يشيد حقوقيون ونقابيون بروح المسؤولية التي يتحلى بها، وبقدرته على تدبير مختلف القضايا الأمنية بحكمة واحترافية، دون إغفال البعد الإنساني الذي يظل أساس العلاقة مع المواطن. إنها شهادة حق في رجل اختار أن يجعل من التواصل نهجا، ومن خدمة المواطن أولوية، ليواصل بذلك مساره بثبات نحو مزيد من التائق، في خدمة الأمن والاستقرار

وهي خصال جعلته يحظى بمكانة خاصة داخل محيطه المهني والمجتمعي. غير أن ما يميز هذا المسؤول الأمني ليس فقط الجانب المهني، بل أيضا أسلوبه الإنساني في التعامل مع المواطنين، حيث يحرص على تكريس مفهوم "شرطة القرب"، عبر التواصل المباشر والإنصات لانشغالات الساكنة، بما يعزز جسور الثقة بين الأمن والمجتمع. ويؤكد عدد من الفاعلين الجمعويين أن رئيس المنطقة الأمنية مولاي رشيد يُعد نموذجا لرجل الأمن المتوازن، الذي يجمع بين

في زمن أصبحت فيه الثقة بين المواطن والمؤسسات من أهم ركائز الاستقرار، يبرز اسم المراقب العام خضراويل رشيد، رئيس المنطقة الأمنية مولاي رشيد، كواحد من الوجوه الأمنية التي استطاعت أن تكسب احترام وتقدير مختلف مكونات المجتمع، من جمعيات المجتمع المدني إلى النقابات والحقوقيين. ويجمع العديد من المتابعين على أن خضراويل رشيد نجح في فرض حضوره الميداني بكفاءة عالية، من خلال الجدية والانضباط في أداء مهامه، إلى جانب صرامته في تطبيق القانون،



commerce de CASABLANCA. (R.C N° 724 217).
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

« ENVIROBUILD MAROC » SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2026 à CASABLANCA, il a été constitué une société S.A.R.L. présentant les caractéristiques suivantes :
LA DENOMINATION : ENVIROBUILD MAROC « SARL ».
SIEGE SOCIAL: RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 ; 5eme ETAGE, N°22 CASABLANCA
L'OBJET SOCIAL : La société a pour objet. IMMEUBLES . PROMOTEUR IMMOBILIER APPARTEMENTS PIECES D'APPARTEMENT LOCAUX DIVERS IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE PAR SOUS LOCATION (traitement et élimination des déchets dangereux).
CAPITAL SOCIAL : fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100 000 dhs) en numéraire divisé en MILLE PARTS (1000 PARTS) de 100 Dirhams chacune, attribuées à aux associés en fonction de leurs apports à savoir : Mr. YOUNES DAMIR : 700 PARTS Mme. SIHAM BEN LEMLIH : 300 PARTS. Total : 1000 PARTS.
LA GERANCE : La société est gérée et administrée par : Mr. YOUNES DAMIR est nommé gérant pour une durée illimitée.
LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA. (R.C N° 724 193).
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

M.A.S GLOBAL SARL
AU CAPITAL DE 100.000,00 DE DIRHAMS
BUREAU N°1, 1ER ETAGE, 368 BD PANORMIQUE QUARTIER BINE LAMDOUNE AIN CHOCK - CASABLANCA
RC : 724855 - IF : 72045108
ICE : 003928770000082

Aux termes d'un acte sous seing privé du 13/03/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : a dénomination : M.A.S GLOBAL. l'objet : IMPORTATION ACHAT ET VENTE, DISTRIBUTION TOUTS GENRES DE PRODUITS;
LE NEGOCE SOUS TOUTES SES FORMES.
le siège sociale : BUREAU N°1, 1ER ETAGE, 368 BD PANORMIQUE QUARTIER BINE LAMDOUNE AIN CHOCK - CASABLANCA
le capital social : est fixé à 100.000,00 dh divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 dh chacune libérées et attribuées à : Mr. MAJD BENKIRAN : .500 Parts Sociales Mr. AMINE EL HASSOUNI : 250 Parts Sociales. Mr. SAAD EL HASSOUNI : .250 Parts Sociales.
la gérance : la société est gérée par Mr. MAJD BENKIRAN pour une période non limitée, ainsi que la société sera engagée par SA SIGNATURE UNIQUE.
ANNEE SOCIALE : Elle commence de 1ere Janvier et fini le 31 Décembre de chaque année.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/04/2026 sous le numéro 1020146.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE MODIFICATION **

SOCIETE MAROCAINE DE CONDITIONNEMENT ET DE STOKAGE « SOMACOST »
Société Anonyme au capital de : 25.000.000 Dirhams
Siège social : 605 Bd Mohamed V - Casablanca / RC n° 205579
CONVOCATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Casablanca, le 14 avril 2026.
Chers Administrateurs,
Nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du conseil d'administration de la société SOCIETE MAROCAINE DE CONDITIONNEMENT ET DE STOKAGE « SOMACOST » SA, qui se tiendra au siège social, le 30 avril 2026 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Constatation du changement du représentant permanent de la société MUNJARID SA; Pouvoir de signature sociale ; Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et fixation de son ordre du jour. Au cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre administrateur. Nous vous prions d'agréer, Chers Administrateurs, l'expression de nos sentiments distingués.
Le Président du conseil d'administration
EL JERARI KHALID
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

BLK ADVISORY FIRM
Création d'entreprises, Toutes formalités juridiques, Tenue comptable, déclarations sociales & Fiscales, Supervision comptable, Audit & Conseil.
Tél : 05-20-10-30-07
Email : a.lahiq@bt-conseil.com
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi le 16 mars 2026 les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : HOSPIMAT SARL AU .

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.
La conception, l'ingénierie, les études techniques, l'installation, l'assemblage, la maintenance, la formation, l'audit et le contrôle qualité des réseaux de fluides médicaux et de laboratoire et leurs dépendances ; L'achat, la vente, la distribution, la représentation, la commercialisation, la location et la mise à disposition des équipements médicaux et paramédicaux, des dispositifs médicaux, de matériel scientifique et de laboratoire, des équipements de fluides médicaux et leurs dépendances, de matériel de mise en œuvre des gaz médicaux, de mobilier médical, produits d'hygiène corporelle, fongibles médicaux et chirurgicales, pièces, composants, accessoires et consommables correspondants ; L'achat, la vente, la distribution, la représentation, la commercialisation, la location et la mise à disposition des installations et équipements techniques, électroniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques ou industriels d'une façon générale ; La conception, l'assemblage, l'intégration, la mise au point et le contrôle qualité de tous équipements, appareils, dispositifs et systèmes techniques, médicaux, industriels ou technologiques ; Le Montage, l'assemblage et, le cas échéant, la sous-traitance de pièces, composants, accessoires, dispositifs, consommables et systèmes liés aux équipements précités ; L'installation, la mise en service, la maintenance, la réparation, l'étalonnage, la vérification, le service après-vente, ainsi que la formation à l'utilisation des équipements ; Import et export ; Négoce international ; La conception, l'ingénierie, les études techniques et la réalisation de prototypes en lien avec l'objet social. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autre objet similaire susceptibles d'en faciliter le développement.
Siège social : 12 Rue SARIA BEN ZOUNAIM ETG 3 APPT 3 PALMIER CASABLANCA.
Durée : 99 ans.
Capital social : le capital social est fixé à Cent Mille Dirhams (100 000,00) divisé en (1 000) parts de 100,00 dirhams chacune, tous libéré en numéraire.
Dépôt légal : le dépôt légal et l'immatriculation de la société ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 07/04/2026 sous n° 15041 au registre chronologique, immatriculé au registre de commerce numéro 724067, numéro ICE 003918411000027.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

RIVIERA SIGNATURE «S.A.R.L.» A.U

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 07/04/2026, enregistré Le 13/04/2026, sous Réf. RE : 202600337191360 et déposé au Tribunal de Commerce de Casablanca RC N° 725035, il a été décidé la constitution d'une «SARL» A.U dont les caractéristiques sont comme suit :
Dénomination : RIVIERA SIGNATURE
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique «S.A.R.L.» A.U.
Siège Social : 174.BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR 1 ER ETG APPT N° 2 - CASABLANCA
Objet : MARCHAND EFFECTUANT IMPORT, EXPORT ET DISTRIBUTION ; IMPORTATION, ACHAT ET VENTE DE BATEAUX, JET-SKI, MOTOCYCLETTES, MOTOS, QUADS, PIECES DETACHEES, LUBRIFIANTS, PRODUITS D'ENTRETIEN ; LOCATION DE BATEAUX, JET-SKI, MOTOCYCLETTES, MOTOS ET QUADS ;
Capital : 100.000,00 DHS devisé en 1000 parts sociales.
De 100 Dhs Chacune et répartis comme suit : Mr MOHAMED NABIL BENJELLOUN : 1000 Parts sociales.
Année Sociale : Du 1er Janvier Au 31 Décembre.
Durée : 99 Année.
Gérance : Mr MOHAMED NABIL BENJELLOUN, Gérant.
Le dépôt légal a été effectué au Greffier du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 13/04/2026 Sous le N° 1020326.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

OZM CAR Création Société Maroc SARL AU RC : 38807

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 27/03/2026; Il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée à associé unique SARL AU
Dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme juridique : société à Responsabilité limitée à associé unique SARL AU .
Dénomination : OZM CAR.
Objet : la société a pour objet : LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR.
Gérance : NAJAT NAHY demeure à LOTISSEMENT SHEMS AL MADINA D 2 NR 13 ETG 03 BENSLIMANE Pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de MOHAMEDIA le 14/04/2026 sous le N° 777.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE MODIFICATION **

Société ASSETS LABEL & MANAGEMENT «SARL»

Aux termes du procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire du 09/03/2026 à Neuf heures siège social de la société ASSETS LABEL & MANAGEMENT» S.A.R.LAU. « capital 100 000,00 dhs sise 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 APPT N° 57 CASABLANCA.
L'assemblée est appelée à délibérer et à statuer sur l'ordre du jour suivant :
Agrément de la cession des parts : Agrément de la cession de 1000 parts de Mme REGRAG FATIMA EZZAHRA, en faveur de Mr. MELLOUKI IMAD, et Modification de l'article 6 et 7 des statuts en conséquence. Nomination de Monsieur MELLOUKI IMAD en qualité de nouveau gérant et Modification de l'article 15 et 43. Approbation des nouveaux statuts mis à jour.
Démission de Mme REGRAG FATIMA EZZAHRA, Pouvoirs et questions divers.
Le Registre du commerce a été effectué au Tribunal de commerce Sous le numéro 714521.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce du Casablanca (DEPOT LEGAL : 1019044).
Pour Avis et Mention.

Aux termes d'un acte SSP du 06/04/2026, il a été établi les statuts d'une SARL, à savoir :
 Dénomination sociale : « MLA BEN » S.A.R.L.
 Objet social : TRANSPORT DE MARCHANDISES ET NEGOCE
 Capital social : 100 000,00 Dhs.
 Gérance : Mr. ABDELLATIF LAFROUJI est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
 Signature sociale : la société est engagée avec la signature seule de, Mr. ABDELLATIF LAFROUJI.
 Forme juridique : SARL.
 SIEGE SOCIAL : 77 RUE MED SMIHA ETG 10 APPT 57 DERB OMAR CASABLANCA
 le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 13/04/2026 sous le numéro : 1020143.
 Et la société est y immatriculée au registre de commerce sous le numéro : 724849.
 Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
China-Morocco International Business Research Center
SARLAU au capital de 100 000 Dirhams
Siège social : 12 RUE FAVREAU RIVERA, BUREAU N°4, ETAGE 2, CASABLANCA RC : 659577

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 12 janvier 2026, il a été décidé ce qui suit :
 Démission de Madame ZOU Fengmei, de ses fonctions de gérant unique.
 Cession de 1 000 parts sociales détenues par Madame ZOU Fengmei au profit de Monsieur MA Mingliang.
 Nomination de Monsieur MA Mingliang, de nationalité chinoise, né le 23/07/1981, titulaire du carte séjour n° : BE73340V, en qualité de gérant unique de la société.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12/02/2026 sous le N° :1012328.
 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION RH PROPERTIES ****

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/03/2026 à CASABLANCA, il a institué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.
 DENOMINATION : RH PROPERTIES.
 OBJET : La promotion immobilière; Les travaux de lotissement; La construction de tous immeubles sur les terrains appartenant à la société; L'acquisition de tous biens immeubles bâtis et non bâtis; La construction et l'acquisition d'immeubles en vue de leur division par étages ou par appartements destinés à être attribués à des tiers, en propriété ou en jouissance; L'achat et la vente de tout bien immeuble.
 SIEGE SOCIAL: LA COLLINE LOT N° 11 RDC SIDI MAAROUF CASABLANCA.
 EXERCICE SOCIAL : du 01 Janvier au 31 Décembre de chaque année.
 DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.
 CAPITAL : 100.000,00 DHS.
 ASSOCIE: Société ABRAR INVEST 1000 parts sociales de valeur nominale 100 dirhams, GERANCE : La société est gérée pour une durée indéterminée par M. AZOUINA OUSSAMA, titulaire de la CIN N C538592. La société sera valablement engagée vis à vis des banques et autres établissements de crédit par la seule signature de M. AZOUINA OUSSAMA.
 IMMATRICULATION RC : La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de CASABLANCA le 31/03/2026 sous le numéro: 723193.
 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION CBG Consulting ****
5 Bd Abdellah Ben Yacine Etage 6 Bureau N°4 Casablanca

contact@cbgmaroc.com
SUNRIA JOURNEYS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100 000 DHS
Siège Social : 77 Boulevard Mohamed Smiha 8ème Etage Casablanca

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/02/2026, il est établi une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination: SUNRIA JOURNEYS.
 Siège social : 77 Boulevard Mohamed Smiha 8ème étage - Casablanca.
 Objet: La société a pour objet : L'organisation de voyages ou de séjours individuels ou collectifs ou la vente des produits de cette activité; La prestation de services pouvant être fournis à l'occasion de voyages ou de séjours, notamment la réservation et la délivrance de titres de transports, la location pour le compte de sa clientèle, de moyens de transports, la réservation de chambres dans des établissements d'hébergement et/ou de restauration. La prestation de services liés à l'accueil touristique, notamment l'organisation de circuits, de visites de villes, de sites ou de monuments historiques, le service de guides et d'accompagnateurs de tourisme.
 Capital: Il est fixé à la somme de 100.000 DH. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :
 Monsieur Zakaria BOULAABAR : 500 Parts
 Madame Meryem RHACHTIR : 500 Parts
 Durée: La durée de la société est de 99 ans
 Gérance: La société est gérée par: Monsieur Ahmed EL AJADI.
 Année sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
 Registre de commerce / Ville: N° 723939 / Casablanca.
 Le dépôt légal a été effectué le 06/04/2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro: 1019419.
 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION HWAYEON ENG ****

DENOMINATION : HWAYEON ENG.
 FORME JURIDIQUE : SARLAU.
 OBJET : Travaux et construction de tous sorte, Installation métallique, Installation d'équipements, Location des engins et matériel de construction, Import-export et commerce de produit divers, Services.
 Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
 SIEGE SOCIAL : 100, boulevard Moulay Idriss 1er, Résidence Tanaim, Esc B, Appt n°1, Quartier les Hôpitaux, Casablanca.
 DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce
 CAPITAL : (100.000,00) dirhams.
 ASSOCIES : Le capital a été souscrit par une personne morale.
 GERANCE : Et dès à présent, Monsieur CHEN Cai, de nationalité chinoise, né le 22/10/1985, et demeurant en Sichuan-Chine, titulaire de passeport N° : EL5829872, est nommé gérant statutaire de la société pour une durée illimitée.
 Immatriculation au RC : La société a été immatriculée au RC de Casablanca sous le N° : 724747.
 ICE : 003929652000033.
 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ETUDE DE MAITRE ABDELAZIZ ZAHIDI NOTAIRE A CASABLANCA 40 ANGLE BOULEVARD ANOUAL EXTENTION ET RUE 17M 3ème ETAGE BUREAU N° 5, C.P 20340 « BIRAFANE PROMOTION » Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique Au capital de 100.000,00 DHS Siège social est à 77 Rue Mohamed Smiha**

10ème Etage N° 57, Casablanca

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Abdelaziz ZAHIDI, Notaire à Casablanca, le 23 Février 2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique, ayant les caractéristiques suivantes :
 FORME : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.
 DENOMINATION: « BIRAFANE PROMOTION »
 OBJET : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : L'Acquisition de toutes propriétés urbaines ou rurales bâties ou non bâties en vue de les revendre en l'état ou après transformation. L'Acquisition de toutes propriétés urbaines ou rurales bâties ou non bâties en vue de la location en l'état ou après construction ou transformation. La promotion immobilière telle que régie par les lois en vigueur, le lotissement de tous terrains ainsi que leur aménagement. L'administration, la division de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ainsi que l'édification de toutes constructions.
 L'acquisition et la vente par voie d'apport, échange, d'achat ou autrement, la construction, l'aménagement, l'installation, la prise à bail, l'exploitation pour son propre compte de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous fonds de commerce et compris pouvant servir de manière quelconque au besoins et affaire de la société, la création de toutes succursales et agences au Maroc ou à l'étranger. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un des objets de la société et à des objets similaires ou connexes et de nature à favoriser l'essor et le développement des affaires sociales.
 SIEGE SOCIAL : 77 Rue Mohamed Smiha 10ème Etage N° 57, Casablanca.
 DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société.
 CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000DHS).
 Il est divisé en Mille (1.000) parts sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune, Numérotées de 1 à 1000, entièrement libérées, et intégralement attribuées à l'associé unique apporteur.
 ANNEE SOCIALE : L'exercice social commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
 GERANCE : La Société est gérée par Monsieur Mahdi BIRAFANE, gérant unique, pour une durée illimitée.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 27 Mars 2026, sous le N° 1018359.
 La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca, le 27 Mars 2026, sous le N° 722789.
 Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION « UNIVERS NINE » SARL**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/03/2026 à CASABLANCA, il a été constitué une société S.A.R.L. ayant les caractéristiques suivantes :
 LA DENOMINATION : UNIVERS NINE « SARL »
 SIEGE SOCIAL: RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3 ; 5eme ETAGE, N° 22 CASABLANCA
 L'OBJET SOCIAL : La société a pour objet. VENTE PAR INTERNET; IMPORT /EXPORT
 CAPITAL SOCIAL : fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100 000 dhs) en numéraire divisé en MILLE PARTS (1000 PARTS) de 100 Dirhams chacune, attribuées à l'associé en fonction de ses apports à savoir :
 Mme. HANANE HMIDOUCHE : 500 PARTS.
 Mr. MOHAMED JAAFAR BENYASSINE 500 PARTS.
 Total : 1000 PARTS.
 LA GERANCE : La société est gérée et administrée par : Mme. HANANE HMIDOUCHE est nommé gérante pour une durée illimitée.
 LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de

Iran تصعد لهجتها تجاه أمريكا.. قاليياف:

الثقة مفقودة والمفاوضات كانت شديدة في باكستان



وفي لهجة تعكس تمسك إيران بمواقفها، شدد قاليياف على أن بلاده لن تتراجع عن ما وصفه بالثقة المطلوبة خلال هذه الجولة. وفي لهجة تعكس تمسك إيران بمواقفها، شدد قاليياف على أن بلاده لن تتراجع عن ما وصفه بالثقة المطلوبة خلال هذه الجولة.

في تطور جديد يعكس استمرار التوتر بين طهران وواشنطن، وجه محمد باقر قاليياف، رئيس البرلمان الإيراني، رسالة واضحة إلى الولايات المتحدة، مؤكداً أن الوقت قد حان لتثبيت قدرتها على كسب ثقة إيران، في ظل أجواء تفاوضية وصفت بـ"الصعبة".
 وأوضح قاليياف، الذي ترأس الوفد الإيراني في المحادثات التي احتضنتها باكستان، أن بلاده دخلت هذه المفاوضات بحسن نية وإرادة سياسية، غير أن التجارب السابقة، خصوصاً في ظل النزاعات والحروب، جعلت طهران تتعامل بحذر كبير مع الطرف الأمريكي. وأشار المسؤول الإيراني إلى أن الوفد قدم مبادرات

فوزا



الجيش الملكي يهزم نهضة بركان 2-0 ويقترب من نهائي دوري أبطال أفريقيا..

تصريحات سانتوس تشعل حماس الجماهير

بقلم : هشام نعومي

منظماً ويملك خبرة كبيرة في المنافسات الإفريقية، ما يجعل مباراة الإياب مفتوحة على جميع الاحتمالات رغم أفضلية الفريق العسكري. ويتنظر أن تشهد مواجهة الإياب صراعاً قوياً بين الفريقين، في ظل طموح الجيش الملكي لتأكيد تفوقه، ورغبة نهضة بركان في العودة في النتيجة وقلب الطاولة، في واحدة من أبرز مواجهات دوري أبطال أفريقيا هذا الموسم

لم يخف مدرب الجيش الملكي احترامه لقوة نهضة بركان، معتبراً إياه فريقاً منظمًا ويملك خبرة كبيرة في المنافسات الإفريقية، ما يجعل مباراة الإياب مفتوحة على جميع الاحتمالات رغم أفضلية الفريق العسكري

هذا الفوز.

وأكد سانتوس أن الفريق لم يحسم التأهل بعد، مشدداً على ضرورة التركيز والعمل بجدية خلال مباراة الإياب أمام نهضة بركان، مع الحفاظ على الانضباط واللعب بذكاء لضمان نتيجة إيجابية تقود إلى النهائي، الذي يظل الهدف الرئيسي للفريق هذا الموسم. كما لم يخف مدرب الجيش الملكي احترامه لقوة نهضة بركان، معتبراً إياه فريقاً

الثاني في الدقيقة 80 عبر خالد أيت أورخان، مؤكداً تفوق أصحاب الأرض واقترابهم من حسم بطاقة التأهل. وعقب نهاية المباراة، عبر المدرب البرتغالي ألكسندر سانتوس عن فخره الكبير بأداء لاعبيه، مشيداً بالروح القتالية التي أبانوا عنها طيلة أطوار اللقاء، كما نوه بالدور الكبير الذي لعبته الجماهير في دعم الفريق، معتبراً أن الحضور الجماهيري كان حاسماً في تحقيق

الهجومية في مباراة اتسمت بالندية، غير أن تالق الحارسين حال دون تسجيل أي هدف، لينتهي النصف الأول بالتعادل السلبي. ومع بداية الشوط الثاني، فرض الجيش الملكي سيطرته على مجريات اللعب، ليتمكن أحمد حمودان من فك شفرة الدفاع البركاني في الدقيقة 58، بعد هجمة مباغتة أربكت حسابات الخصم. واستمر الضغط العسكري، ليأتي الهدف

حقوق فريق الجيش الملكي فوزاً مهماً على حساب نهضة بركان بهدفين دون رد، في المواجهة التي جمعت بينهما على أرضية ملعب الأمير مولاي عبد الله، برسم ذهاب تصف نهائي دوري أبطال أفريقيا، ليضع الفريق العسكري قدماً أولى نحو النهائي القاري. وشهد الشوط الأول من اللقاء تنافساً قوياً بين الطرفين، حيث دخل الفريقان بعزيمة كبيرة، وتبادلاً المحاولات



موتسيبي من الرباط: حكمة مغربية في مواجهة الجدل القاري كل قرار سيصدر عن « الطاس » سيتم إحترامه وتنفيذه

متابعة: حسن نعومي

الانشغال بصراعات جانبية.

محاور أخرى: تطوير الكرة الإفريقية ورهانات المستقبل

لم تقتصر الندوة على الحديث عن أزمة النهائي، بل تطرق موتسيبي إلى مجموعة من القضايا الأخرى، من بينها:

تطوير البنيات التحتية الرياضية في عدد من الدول الإفريقية؛ تحسين مستوى التحكيم عبر برامج التكوين والتأهيل؛ تعزيز الشفافية المالية والإدارية داخل «الكاف»؛

التحضير للاستحقاقات القارية الدولية المقبلة، وعلى رأسها كأس أم إفريقيا والمشاركة الإفريقية في كأس العالم.

وأكد في هذا السياق أن «الكاف» ماضية في تنفيذ استراتيجيتها الرامية إلى جعل الكرة الإفريقية أكثر تنافسية على الصعيد العالمي.

نحو مرحلة جديدة من الثقة

اختتم باتريس موتسيبي ندوته بالتأكيد على أن التحديات التي تواجه الكرة الإفريقية، مهما كانت صعبتها، تمثل فرصة لإعادة ترتيب الأوراق وتعزيز الثقة بين مختلف الفاعلين. وبين إشاراتته بالموقف المغربي، ودعوته إلى احترام المؤسسات، ورهانه على الإصلاح، رسم رئيس «الكاف» ملامح مرحلة جديدة قوامها الحكمة، والاحترام إلى القانون، والعمل المشترك من أجل مستقبل أفضل لكرة القدم الإفريقية.

أشاد موتسيبي بما وصفه بـ«النضج الكبير» الذي أبانت عنه السلطات المغربية، سواء على مستوى الحكومة أو الجامعة الملكية المغربية لكرة القدم، في تعاملها مع هذه الأزمة. وأكد أن المغرب اختار نهج الصمت المسؤول وعدم الانجرار وراء التصريحات الاستغرابية، وهو ما يعكس، حسب تعبيره، «ثقافة مؤسسية قائمة على الاحترام والاحكام إلى القانون». واعتبر أن هذا السلوك يعد نموذجاً يحتذى به داخل القارة.

على الاحترام والاحكام إلى القانون. واعتبر أن هذا السلوك يعد نموذجاً يحتذى به داخل القارة.

الاحكام إلى «الطاس»: احترام المؤسسات الدولية

من بين أبرز النقاط التي شدد عليها رئيس «الكاف»، مسألة اللجوء إلى محكمة التحكيم الرياضي (الطاس)، حيث أكد أن الكونفدرالية الإفريقية تحترم بشكل كامل اختصاص هذه الهيئة الدولية.

وأوضح موتسيبي أن أي قرار سيصدر عن «الطاس» سيتم الالتزام به وتنفيذه، في إطار احترام القوانين الدولية المنظمة لكرة القدم، مضيفاً أن هذا المسار يعزز الشفافية ويكرس مبدأ العدالة.

رسائل تهدئة: نحو تجاوز الأزمة

سعى موتسيبي من خلال هذه الندوة إلى توجيه رسائل واضحة لكافة الأطراف، مفادها أن الكرة الإفريقية بحاجة إلى التهدئة وتغليب لغة الحوار. وأبرز أن المرحلة الحالية تستدعي تضامر الجهود من أجل تجاوز هذه الأزمة باقل الأضرار الممكنة، والحفاظ على صورة المنافسات القارية.

كما دعا مختلف الاتحادات إلى العمل المشترك من أجل تطوير كرة القدم الإفريقية، بدل

التداعيات وردود الفعل: بين التصعيد وضبط النفس

عرفت أعقاب النهائي موجة من التصريحات المتبادلة، خاصة من الجانب السنغالي، الذي وجه انتقادات واتهامات اعتبرت من طرف العديد من المنتسبين غير لائقة. وفي هذا السياق، حرص موتسيبي على التأكيد أن «الكاف» يتفهم مشاعر الإحباط بعد المباريات الحاسمة، لكنه دعا في المقابل إلى التحلي بروح المسؤولية واحترام المؤسسات الكروية. وأضاف أن التصعيد الإعلامي لا يخدم مصالح الكرة الإفريقية، بل يسيء إلى صورتها على المستوى الدولي، مشدداً على ضرورة الاحترام إلى القنوات القانونية بدل تبادل الاتهامات.

إشادة بالمغرب: نضج مؤسساتي وتعامل راق

في نقطة لافتة خلال الندوة، أشاد موتسيبي بما وصفه بـ«النضج الكبير» الذي أبانت عنه السلطات المغربية، سواء على مستوى الحكومة أو الجامعة الملكية المغربية لكرة القدم، في تعاملها مع هذه الأزمة. وأكد أن المغرب اختار نهج الصمت المسؤول وعدم الانجرار وراء التصريحات الاستغرابية، وهو ما يعكس، حسب تعبيره، «ثقافة مؤسسية قائمة

عقد رئيس الكونفدرالية الإفريقية لكرة القدم، الدكتور باتريس موتسيبي، ندوة صحفية بالعاصمة الرباط في ظرفية دقيقة تعيها الكرة الإفريقية. عقب الجدل الكبير الذي رافق نهائي كأس إفريقيا وجاء هذا اللقاء الإعلامي ليسلط الضوء على مجموعة من القضايا الشائكة، في مقدمتها تداعيات أحداث النهائي، وردود الفعل التي أعقبها، إضافة إلى موقف «الكاف» من التصعيد الإعلامي، وإشادة خاصة بالموقف المغربي الرسمي.

أحداث النهائي: قراءة هادئة في أزمة مشتعلة

استهل موتسيبي حديثه بالنظر إلى ما جرى خلال نهائي كأس إفريقيا، معترفاً بأن بعض الأحداث التي شهدتها المباراة لم تكن في مستوى تطلعات الكرة الإفريقية. وأكد أن «الكاف» يتعامل بجديّة مع كل التقارير المرتبطة بهذه المواجهة، سواء من الناحية التنظيمية أو التحكيمية، مشيراً إلى أن الهدف الأول هو حماية مصداقية المنافسات الإفريقية وضمّان نزاهتها. وشدد رئيس «الكاف» على أن التحقيقات جارية وفق المساطر القانونية المعمول بها، بعيداً عن أي ضغوط أو تأثيرات خارجية، مؤكداً أن العدالة الرياضية ستأخذ مجراها الطبيعي.

Mr. ETTOUABI MOUAD : 6000 parts sociales.
Mr. ETTOUABI HODHAYFA : 6000 parts sociales.
Soit un total de : 20.000 parts sociales
La Gérance : Mr. ETTOUABI EL MOSTAPHA titulaire de la CIN N° D653353 et Mr. ETTOUABI MOUAD titulaire de la CIN N° D877998.
La société est valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature séparément de Mr. ETTOUABI EL MOSTAPHA ou Mr. ETTOUABI MOUAD.
La société est inscrite au registre de commerce de Tribunal de première Instance de Meknes le 13/04/2026 sous le N° 1268. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
APEX CONSULTING & ACCOUNTING SARL AU
Comptabilité-conseil-juridique et fiscal
Domiciliation.
383, BIS BD MOHAMED V - ETG 01 N° 5
CASABLANCA
Tél : 05 22 24 01 94
Mail : apex.consulting.a@gmail.com
Constitution D'une SARL
« STUDIO BY NIGHT »

Au terme d'un acte privé à la date du 16/03/2026 Il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques Suivantes :
Dénomination : STUDIO BY NIGHT S.A.R.L
Siège Social : 383, BIS BD MOHAMED V - ETG 01 N° 5 CASABLANCA.
Objet : Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués; Import-export. Achat et vente tous les types d'immobilier
Prestation de service; Travaux divers et divers négoce.
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000, 00 Dhs.
Les cogérant : Mr : EL ASRI MOUHSSINE, Mr : LAHSSIOUI MOHAMED,
Dépôt légal : tribunal de commerce de CASABLANCA.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« ABOU-ELFOUTOUH IMMOBILIER » SARLAU
Société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 100.000 dirhams
Siège social : Rue 23, immeuble 2, Appt n° 6 Bled Eljed - Safi.
R.C n° : 16957 - I.F n° : 72052057
Constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/04/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «ABOU-ELFOUTOUH IMMOBILIER » SARLAU.

OBJET : La société a pour objet social tant au Maroc qu'à l'étranger, soit pour son compte soit pour le compte d'autrui :
L'acquisition, l'exploitation, la gestion, la construction, la promotion et la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers, conformément aux textes en vigueur.
L'Acquisition par tous moyens de droit, tous terrains nus ou comportant des constructions à démolir, effectuer sur ces terrains tous travaux de viabilisation, toutes opérations de lotissement, y édifier toutes constructions affectées à l'habitation, à l'usage commercial, professionnel, administratif, industriel, touristique et autre ;
La vente et la location desdits immeubles ou leur exploitation de toute autre manière ;
L'exécution de tous travaux de construction de bâtiments et génie civil, de toutes opérations de lotissement, de morcellement, de voirie et Réseau Divers (VRD) et de démolition de toutes constructions ; des travaux d'aménagement, de rénovation d'intérieur, d'extérieur, et travaux divers : La culture, l'élevage, l'exploitation de biens agricoles.
La transformation de produits issus de l'exploitation, vente directe ou indirecte, pépinière. L'utilisation de la main-d'œuvre ou du matériel de l'exploitation pour des tiers (travaux agricoles). L'importation, l'exportation,

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE EIM TRANS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mars 2026, il a été établi un acte et un PV d'approbation de l'acte de cession intervenue entre M. MOHAMMED

l'achat, la vente, la représentation, le courtoage, la représentation et la commercialisation de toutes sortes de produits et matériels, équipements, matières premières, objets, articles, et marchandises en général, et plus particulièrement ceux ayant trait avec l'immobilier et les activités agricoles Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.
SIEGE SOCIAL : Rue 23, immeuble 2, Appt n° 6 Bled Eljed - Safi.
DUREE : 99 années à compter du 09 avril 2026, date de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à la somme de 100.000 dirhams. Il est divisé en 1.000 parts sociales de 100 DH chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique M. MILOUD ABOU-ELFOUTOUH.
GERANCE : M. MILOUD ABOU-ELFOUTOUH est nommé gérant pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : du 01er Janvier au 31 décembre.
BENEFICES : Les bénéfices nets après prélèvements légaux et statutaires sont affectés à l'associé unique.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de Safi le 10 avril 2026 sous le n° 5199, la société y a été immatriculée au registre de commerce sous le n° 16957.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
SABIL GOLD & SILVER
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
DENOMINATION SOCIAL : «SABIL GOLD & SILVER»
OBJET DE LA SOCIETE : MINES OU MINIERES (EXPLOITANT DE)- MINERAIS PAR PROCEDES MECANICIENS OU PHYSICO-CHEMIQUE (EXPLOITANT UNE USINE POUR LE BROYAGE ET LE LAVAGE DU)
SIEGE SOCIAL : Quartier Azhar, Bd Attadamon, Résidence Iqamati Tranche 09, Immeuble 02Bureau02 RDC-CASABLANCA - MAROC
DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 10.000DHS (DIX MILLE) dirhams et divisé en CENT (100) parts sociales de cent (100) dirhams chacune.
GERANT : La société est administrée par Monsieur BADR SABIL
Né le 21/06/1983, Demeurant à Hay ait thami bc 03 rue 12 nr 01 FQUIH BEN SALAH
Titulaire de la CIN N° IB144175
Dépôt légal N 1020055 a été effectué le 13/04/2026 au TRIBUNAL Casablanca sous RC numéro ... 724809.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE MAJD ASSALAM CAR S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 février 2026, il a été établi un acte et un PV d'approbation de l'acte de cession intervenue entre Mme. KAOUTAR HOUMIDA au profit de M. ABDELLATIF LAHRIFI et Mme. MERYEM LAHRIFI dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : cession de 2500 parts sociales que détenaient Mme. KAOUTAR HOUMIDA dans le capital de la société MAJD ASSALAM CAR S.A.R.L Au profit de M. ABDELLATIF LAHRIFI. cession de 2500 parts sociales que détenaient Mme. KAOUTAR HOUMIDA dans le capital de la société MAJD ASSALAM CAR S.A.R.L Au profit de Mme. MERYEM LAHRIFI.
Gérance : La démission de la Mme. KAOUTAR HOUMIDA et nomination de M. ABDELLATIF LAHRIFI Gérant Unique de la société pour une durée indéterminée.
Immatriculation : la société a été inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de SETTAT sous le numéro 5443, les actes sont déposés au même tribunal le 10/03/2026 sous le numéro 84/26.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE EIM TRANS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mars 2026, il a été établi un acte et un PV d'approbation de l'acte de cession intervenue entre M. MOHAMMED

SAOULAH au profit de M. TARIK BEN EL AATAR dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet : cession de 2 500 parts sociales que détenaient M. MOHAMMED SAOULAH dans le capital de la société EIM TRANS S.A.R.L profit de M. TARIK BEN EL AATAR.
Gérance : La démission de la M. MOHAMMED SAOULAH et nomination de M. BOUCHAIB EL MISKY Gérant Unique de la société pour une durée indéterminée.
Immatriculation : la société a été inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de SETTAT sous le numéro 7503, les actes sont déposés au même tribunal le 10/03/2026 sous le numéro 85/26.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
SABIL GOLD & SILVER
CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
DENOMINATION SOCIAL : «SABIL GOLD & SILVER»
OBJET DE LA SOCIETE : MINES OU MINIERES (EXPLOITANT DE)- MINERAIS PAR PROCEDES MECANICIENS OU PHYSICO-CHEMIQUE (EXPLOITANT UNE USINE POUR LE BROYAGE ET LE LAVAGE DU)
SIEGE SOCIAL : Quartier Azhar, Bd Attadamon, Résidence Iqamati Tranche 09, Immeuble 02Bureau02 RDC-CASABLANCA - MAROC
DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à 99 ans, à compter de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est ainsi fixé à la somme de 10.000DHS (DIX MILLE) dirhams et divisé en CENT (100) parts sociales de cent (100) dirhams chacune.
GERANT : La société est administrée par Monsieur BADR SABIL
Né le 21/06/1983, Demeurant à Hay ait thami bc 03 rue 12 nr 01 FQUIH BEN SALAH
Titulaire de la CIN N° IB144175
Dépôt légal N 1020055 a été effectué le 13/04/2026 au TRIBUNAL Casablanca sous RC numéro ... 724809.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE MAJD ASSALAM CAR S.A.R.L

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date 03/04/2026, il a été constitué une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : TEACRAN PROMO S.A.R.L .
Objet social : La société a pour objet LA PROMOTION IMMOBILIERE
Siège social : Le siège social est fixé à 77 RUE MOHAMED SMİHA 10 etg N57 CASABLANCA
Durée : est fixée 99 années. A compter du jour de son immatriculation au R.C.
capital social : est fixé à 100.000,00 dhs, divise en 1000 parts de 100 dhs chacune, attribuées comme suit :
M.JAMAL BOULHIT : 500 parts.
M.MOHAMMED AIT HAMMOU : 500 parts.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Gérance : la société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par M.JAMAL BOULHIT ET PAR M.MOHAMMED AIT HAMMOU pour une durée indéterminée et par leur signature séparée dans tous les actes.
Registre de Commerce : le dépôt légal sous numéro 1020153 et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/04/2026 immatricule sous n 724869.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE EIM TRANS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mars 2026, il a été établi un acte et un PV d'approbation de l'acte de cession intervenue entre M. MOHAMMED

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
AMEC
Audit, comptabilité & Consulting
Angle Rue Ibn Sina et Rue Moulay Youssef,
Résidence Dar El Barraka, 2eme étage,
Appt. 6, Derb OMAR. BP : 615 SETTAT
Tél : 05 23 72 12 23
Tél : 0523 72 12 23
STE EIM TRANS SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 mars 2026, il a été établi un acte et un PV d'approbation de l'acte de cession intervenue entre M. MOHAMMED

lières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : la durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99) années à dater du jour de sa constitution définitive.

Capital social : Mr EL GHARRAS LAHCEN, la somme de : 34 000,00 DH.

Mme ZARNOUKI CHAIMA, la somme de : 33 000,00 DH.

Mr ZARNOUKI HAMZA, la somme de : 33 000,00 DH.

Soit au total : 100.000,00 DH.

Le capital social s'élève à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams). Il est divisé en 1000,-parts sociales de 100,00 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :

Gérance : La société sera gérée par : -MR. EL GHARRAS LAHCEN s'est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée, Année sociale : elle commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Bénéfice : Les produits nets de l'exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement aux nombres de parts possédées.

La société a été immatriculée au registre de commerce de la ville de Tanger en date du 03/04/2026 Sous le numéro 4609 du registre chronologique.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** SWEET TRAVEL ET EVENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/02/2026 à CASABLANCA, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.

DENOMINATION : SWEET TRAVEL ET EVENT.

OBJET : AGENCE EVENEMENTIELLE.

ENTREPRENEUR DE L'ORGANISATION DES EVENEMENTS. ENTERPRENEUR DE PRESTATION DE SERVICE ANIMATION. LA LOCATION DES ARTICLES DE FETES. AGENCE DE COMMUNICATION. NEGOCE GENERAL.

SIEGE SOCIAL: 77 RUE MOHAMED SMHA ETAGE N°10 APT N°57 - CASABLANCA.

EXERCICE SOCIAL : du 01 Janvier au 31 Décembre de chaque année.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.

CAPITAL : 100.000,00 DHS.

ASSOCIEE : Mme EL HAIMER LOUBNA : 1 000 parts sociales de valeur nominale 100 dirhams.

GERANCE : La société est gérée pour une durée indéterminée par Mme EL HAIMER LOUBNA, titulaire de la CINN° BE764803.

Mme EL HAIMER LOUBNA peut valablement engager la société pour toutes les opérations rentrant dans le cadre de son objet par sa seule signature.

IMMATRICULATION RC : La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de CASABLANCA le 09/04/2026 sous le numéro : 724413.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE MODIFICATION ** TELC MAROC BUREAU DE LIAISON

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de la direction générale en date du 03/02/2026 de la société « Telc gGmbH », société à responsabilité limitée de droit Allemand, il a été décidé ce qui suit :

Ouverture d'un bureau de liaison au Maroc, à Casablanca, avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination suivante : « TELC MAROC BUREAU DE LIAISON ».

Siège sociale : sera située au 131, Bd d'Anfa, Résidence Azur, Bureau n°11-B, Casablanca.

Activité : Assurer la coordination et la transmission d'informations entre la société mère et ses interlocuteurs locaux.

Fournir un appui administratif et organisationnel pour les projets et activités pédagogiques pilotés par la société mère.

Contribuer à la visibilité des programmes et certifications linguistiques de la société mère, sans prospection commerciale.

Réaliser une veille et collecter des informations sur le marché local.

Représentant légal : M. Victor Bruno DANTAS CARLESSO, de nationalité Brésilienne, né le 02/08/1985 à João Pessoa au Brésil, demeurant au 60435, Francfort-sur-le-Main, Homburger Landstraße 131 en Allemagne, titulaire du passeport Brésilien n° YE048842.

Il s'agira d'une extension de la société « Telc gGmbH », permettant d'assurer une présence sur le marché Marocain.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** DULFITECH AFRIQUE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 9 BD RAHAL EL MESKINI ETG 4 APPT 8 CASABLANCA.

Aux termes d'un acte enregistré à Casablanca le 02/04/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : DULFITECH AFRIQUE SARL AU.

Le commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication (TIC) en magasin spécialisé, notamment la vente de matériels informatiques, électroniques et téléphoniques ;

Siège Social : 9 BD RAHAL EL MESKINI ETG 4 APPT 8 CASABLANCA.

Durée : 99ans à compter de la date de sa constitution définitive.

Capital social : Est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100.000,00) dhs divisé en Mille parts sociales de cent dirhams (100,00) chacune entièrement libérées les apports en numéraire, à savoir :

Monsieur YASIR DOULFIKAR (Cent mille dirhams) 100.000,00 DH.

Soit un total de Cent mille dirhams : 100.000,00 DH

La gérance : Monsieur YASIR DOULFIKAR, né le 20/05/1998, de nationalité Marocaine, demeurant à AVDA ALEMANIA 33 P03 I HUELVA ESPAGNE, titulaire de la CIN N° EZ809136.

Associé unique, assure la gérance de la société, sans limitation de durée. Il agira avec les pouvoirs les plus étendus conformément à la loi n°5-96 du 13 février 1997.

Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10/04/2026

Sous le numéro de registre de commerce : 724487.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** APEX CONSULTING & ACCOUNTING SARL AU Comptabilité-conseil-juridique et fiscal Domiciliation. 383, BIS BD MOHAMED V - ETG 01 N° 5 CASABLANCA Tél : 05 22 24 01 94 Mail : apex.consulting.a@gmail.com Constitution D'une SARL AU « VOLUBILIS CAPITAL ADVISORY »

Aux termes d'un acte privé à la date du 07/04/2026 Il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques Suivantes :

Dénomination : VOLUBILIS CAPITAL ADVISORY S.A.R.L AU

Siège Social : 383 BIS BD MOHAMED V ETG 1 N°5 CASABLANCA.

Objet : Conseil de gestion. Le conseil de gestion, l'assistance et l'accompagnement des entreprises dans les domaines administratif, financier, comptable et organisationnel.

L'élaboration de stratégies, études, analyses financières et économiques, ainsi que le pilotage de la performance des entreprises. Contrôle de gestion et l'optimisation des coûts et des ressources. Le conseil en

organisation interne, gestion des ressources humaines et amélioration des processus.

La formation, le coaching et le développement des compétences en gestion, finance et administration. L'assistance à la création d'entreprises, montage de projets, études de faisabilité et business plans. Le conseil en investissement, en développement stratégique et en gestion des risques.

L'externalisation de services administratifs, financiers et de gestion; Toutes prestations de services liées directement ou indirectement à la gestion et au développement des entreprises; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Le négoce, les prestations d'achat pour compte de tiers et les transactions commerciales avec des sociétés nationales et étrangères.

Durée : 99 ans.

Capital Social : 100 000, 00 Dhs.

Le gérant : Mr. REDOUANE BELKORCHI

Dépôt légal : tribunal de commerce de CASABLANCA.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** APEX CONSULTING & ACCOUNTING SARL AU Comptabilité-conseil-juridique et fiscal Domiciliation. 383, BIS BD MOHAMED V - ETG 01 N° 5 CASABLANCA Tél : 05 22 24 01 94 Mail : apex.consulting.a@gmail.com Constitution D'une SARL « FASTPRO SOLUTION »

Aux termes d'un acte privé à la date du 02/04/2026 Il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques Suivantes :

Dénomination : FASTPRO SOLUTION S.A.R.L AU

Siège Social : 383 BIS BD MOHAMED V ETG 1 N°5 CASABLANCA.

Objet : Les travaux de second œuvre : maçonnerie, plomberie, électricité, peinture, menuiserie, plâtrerie, revêtement et tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.

Tous travaux divers de bâtiment de génie civil, notamment les travaux de construction, rénovation, aménagement, entretien et maintenance de bâtiments et d'ouvrages.

Les travaux d'aménagement urbain et travaux de réseaux divers (VRD), voirie, assainissement, réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunications.

Durée : 99 ans.

Capital Social : 100 000, 00 Dhs.

Le gérant Unique : Mr : EL KILANI TARIK.

Dépôt légal : tribunal de commerce de CASABLANCA.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION ** SOCIETE « METAOUABI LUXURY CAR » SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE Au capital de : 2.000.000,00Dhs Siège social : MAGASIN N32 RESIDENCE MABROUKA AVENUE CHAOUIA ZITOUNE MEKNES ICE : 003929468000054 RC : 67713 Constitution D'une SARL

Aux termes d'un acte SSP daté le 17/03/2026, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « METAOUABI LUXURY CAR » SARL.

Objet : Location des voitures.

Siège social : MAGASIN N32, RESIDENCE MABROUKA AVENUE CHAOUIA ZITOUNE MEKNES

Durée : 99 Ans à Compter La Constitution.

Capital social : est fixé à la somme de 2.000.000,00 dirhams, est ainsi divisé en 20.000 parts de 100,00 Dhs chacune attribuées comme suit :

Mr. ETTOUABI EL MOSTAPHA : 8000 parts sociales.

** AVIS DE CONSTITUTION **

« S M G GROUPE ATIK » SARL au .

Société - « S M G GROUPE ATIK » ; Constitution, au terme d'un acte sous seing privé enregistré à CASABLANCA le 01/04/2026, il a été établi les statuts d'une Sarl au dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « S M G GROUPE ATIK » .

Inscrite au RC de CASABLANCA N° : 725009.

La société a pour objet : SECURITE ET GARDIENNAGE / NETTOYAGE ET ENTRETIEN / JARDINAGE / VENTE DE PRODUITS MENAGERS .

Siège social : 5 RUE ENNOUSSOUR RDC, CASABLANCA.

Capital Social : 100.000,00 DHS.

Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. .

Durée : 99 ans.

gérant : Mr. RACHID ATIQ : CIN N° : BH234267.

Les formalités juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA sous le numéro de dépôt : 01020266.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE MODIFICATION **

MALAPORT CESSION DE PARTS SOCIALES ET EXTENSION D'OBJET SOCIALE

Nom de la société : MALAPORT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL).

Capital de : 100 000,00

Siège social : 61 Avenue Lalla Yacout Angle Mustapha El Maani 2 Eme Etage N° 62 Centre Riad - Casablanca

R.C.N° : : 672771
Ville : Casablanca

Procès-verbal de la décision extraordinaire des associés en date du 05/01/2026, l'associé de la société ABIDI BRAHIM au capital de 100 000,00 ont décidé ce qui suit :

Cession de 250 parts sociales de « MALAPORT » détenues par Mr ABIDI BRAHIM à RADOUANE HICHAM.

Nouvelles répartitions des parts :

Monsieur Mr ABIDI BRAHIM, apporteur en numéraire, Sept Cent Cinquante Parts Sociales : 750 parts.

Monsieur Mr RADOUANE HICHAM, apporteur en numéraire, Deux cent cinquante PARTS SOCIALES : 250 parts.

Soit au total Mille parts sociales : 1.000 parts.

Modification corrélative des articles 6,7 des statuts ;

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca

Le 13-04-2026 sous le N° 15460.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

de la société « Mobile car cleaner » SARL AU

Aux termes d'un acte S.S.P établi en date du 18/03/2026, à Marrakech, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « Mobile car cleaner »

Forme juridique : SARL AU.

Objet sommaire : NETTOYAGE DE GARNITURES DES VOITURES

Nettoyage des devantures, magasins, appartements (Entrepreneur du)

Capital : Cent Mille (100.000) dirhams à savoir :

Mr. HAMZA ELBYA : 1000 PARTS.

Total : 1000 PARTS.

Siège : AV ABDELKRIM EL KHATTABI RUE HASSAN BEN M'BAREK;

RES EL KHATTABIA IMM B 1er ETG N°3 MARRAKECH

Durée : 99 ans

La société est gérée par Mr. HAMZA ELBYA, Il est nommé Gérant associé unique pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Marrakech sous le numéro du RC N°179589.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

de la société «TAMAZY» SARL AU

Au terme d'un acte S.S.P établi en date du 25/03/2026, à Marrakech, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «TAMAZY»

Forme juridique : SARL AU

Objet sommaire : MAISON D'HÔTES OU RIAD (EXPLOITANT DE).

Capital : Dix Mille (10.000) dirhams à savoir :

Mme. MARYAM BOUHASSOUNE : 100 PARTS

Total : 100 PARTS.

Siège : AV ABDELKRIM EL KHATTABI RUE HASSAN BEN M'BAREK; RES EL KHATTABIA IMM B 1er ETG N°3 MARRAKECH

Durée : 99 ans.

La société est gérée par Mme. MARYAM BOUHASSOUNE; Elle est nommée Gérante associée unique pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Marrakech sous le RC N°179581

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

VITESSE RIF SARL. RUE DAKHLA ZEGANGAN NADOR.

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 21/10/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

1-DENOMINATION : VITESSE RIF SARL.

2-OBJET : TRANSPORT DE BAGAGE NON ACCOMPAGNE ET TRANSPORT INTERNATIONAL DE MARCHANDISE.

SIEGE SOCIAL : RUE DAKHLA ZEGANGAN NADOR.

DUREE : 99 ans à dater du jour de la constitution.

ANNEE SOCIALE : Commence de 1er janvier et fini 31 décembre de chaque année.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS (CENT MILLE Dhs) divisé en 1000 (MILLE) parts 100 (Cent) dirhams chacune.

GERANCE : Mr. ALI ATOULI est désignée gérant de la société pour une durée illimitée.

BENEFICES : Après détermination des bénéfices nets, il est prélevé 5% pour former le fonds de réserve légale.

LE DEPOT LEGAL : a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador le :

02/12/2024 sous le numéro : 9066.

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

«GL Fusion Resources» SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : AVENUE HASSAN 2-RUE AKENSOUS-IMMEUBLE N°01APPARTE- MENT-N°02 RABAT

Aux termes d'un acte sous seing privé à rabat en date du, 24 /03 /2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : «GL Fusion Resources» SARL.

Objet : -L'EXPLOITATION, LA PROSPECTION, LA RECHERCHE, L'EXPLOITATION ET LA VALORISATION DE GISEMENTS MINIERES ET CARRIERES, NOTAMMENT DE MINERAIS METALLIQUES ET NON METALLIQUES Y COMPRIS LES METAUX NON FERREUX, TERRES RARES ET TOUTES SUBSTANCES MINERALES.,

L'EXTRACTION, LE TRAITEMENT, LE CONCASSAGE, LE BROYAGE, L'ENRICHISSEMENT, LA TRANSFORMATION, LA FUSION, L'AFFINAGE ET LA VALORISATION DE MINERAIS, METAUX ET MATIERES PREMIERES MINERALES. PARTICIPATION DIRECTE OU INDIRECTE DANS TOUTES SOCIETES OU ENTREPRISES AYANT UN OBJET SIMILAIRE.;

Siège Social : AVENUE HASSAN 2-RUE AKENSOUS-IMMEUBLE N°01APPARTEMENT-N°02 RABAT

Durée Sociale : La durée est fixée à 99 ans à compter du jour de sa Constitution défini-

ntive. Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille dirhams (100.000.00) divisé en mille parts de cent dirhams chacune, intégralement libérés et attribués, aux' associés en proportion de leurs apports, à savoir :

Monsieur WANG BINGSEN apporte à la société la somme de 50. 000,00 dirhams. (Cinquante Mille Dirhams). Parts Sociales 100.

Monsieur WANG PINGFU apporte à la société la somme de 50. 000,00 dirhams. (Cinquante Mille Dirhams). Parts Sociales 100.

LA GERANCE : MONSIEUR WANG BINGSEN est le gérant unique de ladite société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal est effectué au Tribunal de commerce de Rabat En Date du 10/04/2026 sous le numéro 201849

Pour Avis et Mention.

** AVIS DE MODIFICATION **

« MAGIC PETROLEUM » SARL APPROBATION DU TRAITE DE FUSION

Aux termes d'un acte SSP du 03/04/2026 à Casablanca, l'associé unique de la société à responsabilité limitée dite « MAGIC PETROLEUM » a décidé les modifications suivantes :

Approuve le traité de fusion en date du 3 avril 2026 aux termes duquel la société MAGIC PETROLEUM SARLAU absorbe avec transmission universelle de leur patrimoine, avec effet à compter du 1er janvier 2026 :

LUBRIMAR SARL AU, société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain au capital social de Sept Cent Vingt-Cinq Mille (725.000,00) Dirhams, dont le siège social est situé à MALK ALJABAR, Cercle OUED ZEM OULAD FTATA, DOUAR AIT EL HAJ, KHOURIBGA, immatriculée au registre du commerce d'Oued Zem sous le numéro 1595, représentée par Monsieur Abderrahim Mohamed, en sa qualité de Gérant et Associé Unique, dûment habilité aux fins des présentes.

ESCALE NZALA SARL AU, société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain au capital social de Cent Mille (100.000,00) Dirhams, dont le siège social est situé à Ksar Kerrandou, Rich, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 3273, représentée par Monsieur Abderrahim Mohamed, en sa qualité de Gérant et Associé Unique, dûment habilité aux fins des présentes ;

L'associé unique approuve la convention de fusion avec la société LUBRIMAR, aux termes de laquelle la société LUBRIMAR fait apport en vue de son absorption à titre de fusion par la société MAGIC PETROLEUM: APPROUVE purement et simplement cette convention de fusion ;

APPROUVE l'évaluation des apports faits par la société LUBRIMAR pour une somme nette de 1.026.921,12 MAD.

APPROUVE que du fait que, les sociétés participantes ayant le même associé unique, Monsieur Abderrahim Mohamed, la fusion ne donnera lieu ni à l'échange de parts sociales ni à une augmentation du capital de la Société Absorbante. Il n'y a donc pas lieu à émission de parts sociales nouvelles de la société absorbante contre les parts sociales de la société absorbée.

L'associé unique approuve la convention de fusion avec la société ESCALE NZALA, aux termes de laquelle la société ESCALE

société absorbante contre les parts sociales de la société absorbée.
Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour accomplir les formalités légales relatives à la présente fusion.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1020363, le 14 Avril 2026.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
CONSTITUTION DE SOCIETE
«MLS NEGOCE» SARL AU
96, Boulevard ANFA, étage 7, Bureau 71
Capital de 100.000,00 DHS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/02/2026, il a été formé une société à Responsabilité Limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination social: « MLS NEGOCE »
Objet Social : La société a pour objet, au Maroc ou à l'étranger, directement ou indirectement, pour elle-même, soit en participation, soit pour les tiers :

La négociation, commercialisation et la distribution de fourniture de bureau et de l'impression; La réparation et la maintenance des machins d'impression sous toutes leurs formes, la fourniture de matériel consommables,

Et plus généralement toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière, et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets précités ou tous autres objets similaires ou connexes pouvant favoriser le développement de la société y compris les activités d'importation ou d'exportation
Siège Social: 96, Boulevard ANFA, étage 7, Bureau 71, casablanca
Durée : Est fixée à 99 années à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce

Capital Social : s'élève à 100.000 DH. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :

L'associé unique Mr Brahim Lafraji à effectuer les apports en numéraire, de 100 000,00DH cent mille dirhams
Gérance:

Monsieur Brahim Lafraji, né à Zagora le 24/06/1982, de nationalité Marocaine, demeurant à Casablanca, Lot Al Azhar Groupe 23 Im 277 Appt 07 Oulfa, et titulaire de la CIN n° PB88371. Gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/03/2026 sous numéros 1015964 .
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
STE GESTORIA SIHAM SARL AU
AVIS DE CONSTITUTION
« URBAN VALUE S.A.R.L AU »
Au capital de 100 000,00 Dirhams
Siège Social: LOT NAJD 1 RES NADA IMM E
APPT 03 EL JADIDA.

Suivant acte sous seing privé en date du 01/04/2026, enregistrée à EL JADIDA LE 07/04/2026 sous le n° 202600096379019.

Il a été établi les statuts d'une société dont les Caractéristiques sont les suivant :

Dénomination : Sté URBAN VALUE.
Forme juridique : S.A.R.L A.U.
Objet : L'achat, la vente le négoce et le courtage dans le domaine de l'immobilier ; L'achat, vente, location, administration et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis et plus généralement toutes opérations quelconque; La location et éventuellement la revente de tous meubles et droits mobiliers et immobiliers; La transformation des constructions déjà existantes; Promotion immobilière; Travaux de construction; Construction métallique et bâtiment, travaux publics, tous corps d'état; Travaux de VRD : (Voirie et réseau divers); Intérim;

Etudes techniques de lotissement (voiries, eau potable et assainissement); Prestation de service; Travaux divers ; Négoce; Achat et vente de tout bien immobilier ; Matériaux de construction divers; Outillage spécialisé ; Transport de marchandise; Transport prive et personnel; Location matériel d'engin; Systèmes de chauffage, ventilation et climatisation; Éclairage industriel; Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation; Travaux de revêtement des sols et des murs; Métallurgie de l'aluminium; Travaux de chaudronnerie ; Adduction d'Eau potable; Import-export; Travaux d'Assainissement; Equipement de construction; Isolation thermique et matériaux d'étanchéité; Outils et équipements de chantier; Échafaudages et accessoires de sécurité; Aménagement des pistes ; SIEGE SOCIAL: LOT NAJD 1 RES NADA IMM E APPT 03 EL JADIDA.

Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille (100.000,00) DHS divisé en mille (100,00) parts sociales de cent (100,00) DHS.

Mr. GHANDARI AYOUB 1000 parts sociales. Gérance : la société est gérée et administré par Mr GHANDARI AYOUB en est qualité de gérant associe.

Année sociales : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de commerce à EL JADIDA, le 07/04/2026 SOUS N° 35158.
La société est immatriculée au registre de commerce sous le n° 25123 en date du 13/04/2026.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
« AUTO ECOLE YASSINE »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A
ASSOCIE UNIQUE
DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES
L'an Deux Mille Vingt-Six et Le Dix-sept
Mars à Dix heures

L'associé de la société AUTO ECOLE YASSINE , au capital de 10.000,00 DH (dix mille dirhams), se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du gérant, conformément aux dispositions statutaires.

Entre les soussignés,
Monsieur AMINE JABOURY né le 25/06/1989 titulaire de la CIN n°: BJ383059, de nationalité marocaine, demeurant à 6, RUE MOLIERE ETG 1 QU RACINE CASABLANCAD'une part,
Monsieur MONSIF ZAHER né le 05/03/1991 titulaire de la CIN n°: BB88248, de nationalité marocaine, demeurant à LES VILLAS ATLANTIS VILLA NR 4 RAHMA 2 DAR BOUAZZA NOUACEUR CASABLANCA.D'autre part,
Chacun des membres ainsi nommés, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Constatation de la régularité de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, que le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée pour délibérer sur les questions fixées par l'ordre du jour. Pièces mises à la disposition de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Monsieur le président met à la disposition de l'Assemblée Générale Extraordinaire : La feuille de présence. Le dossier juridique complet de la société.

Ordre du jour : Ouvrant la séance, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie, conformément aux dispositions statutaires, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Constatation de la régularité de la convocat; gérance ; Mise à jour des statuts. Questions diverses.

Modification l'article 14, 15, 17, 20 , 34 des statuts.
Résolutions : L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant procédé à l'examen de tous les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Président met alors successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution : Constatation de la régularité de la convocation.

L'Assemblée Générale Extraordinaire constate que tous les associés étant présents ou représentés, point n'est besoin de justifier ni de la forme ni du délai de la convocation et qu'elle peut par conséquent valablement délibérer conformément aux dispositions statutaires.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Deuxième Résolution : Gérance
L'associé de la société Mr YASSINE DAFRALLAH décide :
La démission de Mr YASSINE DAFRALLAH de son poste de gérant,
La Nomination de Mr ABDELKRIM CHAOUKY, de nationalité marocaine, demeurant à SA LOUMA 1 RUE 7 NR 47, AIN SBAA CASABLANCA, titulaire de la CIN n°: BE90492 GERANT pour une durée illimitée.

il a été convenu le suivant :
Aux termes du présent et sous toutes les réserves et garanties réelles et légales en vigueur, la première partie en la personne de Mr Dafrallah Yassine attribue à Mr Abdelkrim Chaouki la mission de gérer l'établissement d'Autoécole se trouvant au 534, Bd Goulmima, Bourgogne,Casablanca.
l'assemblee procéder à la Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA Le 01/04/2026 N° dépôt légal 1018767 N° RC 705427
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION
« RELEVANT »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU
CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : CENTRE RIAD 61, ANGLE
AV LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI
N° 69 ETAGE 2 CASABLANCA
DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES
L'an Deux Mille Vingt-six et Le Quatre Mars
à Dix heures

Les associés de la société RELEVANT, au capital de 100.000,00 DH (cent mille dirhams), se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du gérant, conformément aux dispositions statutaires.

Entre les soussignés,
Monsieur AMINE JABOURY né le 25/06/1989 titulaire de la CIN n°: BJ383059, de nationalité marocaine, demeurant à 6, RUE MOLIERE ETG 1 QU RACINE CASABLANCAD'une part,
Monsieur MONSIF ZAHER né le 05/03/1991 titulaire de la CIN n°: BB88248, de nationalité marocaine, demeurant à LES VILLAS ATLANTIS VILLA NR 4 RAHMA 2 DAR BOUAZZA NOUACEUR CASABLANCA.D'autre part,
Chacun des membres ainsi nommés, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Constatation de la régularité de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, que le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée pour délibérer sur les questions fixées par l'ordre du jour. Pièces mises à la disposition de l'Assemblée Générale Extraordinaire : Monsieur le président met à la disposition de l'Assemblée Générale Extraordinaire : La feuille de présence. Le dossier juridique complet de la société.

Ordre du jour : Ouvrant la séance, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie, conformément aux dispositions statutaires, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Constatation de la régularité de la convocat; gérance ; Mise à jour des statuts. Questions diverses.

Modification l'article 14, 15, 17, 20 , 34 des statuts.
Résolutions : L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant procédé à l'examen de tous les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Président met alors successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution : Constatation de la régularité de la convocation.
L'Assemblée Générale Extraordinaire constate que tous les associés étant présents ou représentés, point n'est besoin de justifier ni de la forme ni du délai de la convocation et qu'elle peut par conséquent valablement délibérer conformément aux dispositions statutaires.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Deuxième Résolution : Notification de la cession des parts.
La cession de: Cinq cent (500) parts sociales pour un montant de cinquante mille dirhams (50 000,00) appartenant à Monsieur AMINE JABOURY né le 25/06/1989 titulaire de la CIN n°: BJ383059,
En Faveur de : Monsieur MONSIF ZAHER né le 05/03/1991 titulaire de la CIN n°: BB88248, qui accepte Cinq cent (500) parts sociales, lui appartenant dans la société RELEVANT société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH (cent mille dirhams) et dont le siège social est à :

CENTRE RIAD 61, ANGLE AV LALLA YACOUT ET MUSTAPHA EL MAANI N°69 ETAGE 2 CASABLANCA.Les articles 6 et 7 sont modifiés en conséquence
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Troisième Résolution : Transformation de la forme juridique de la société.
Suite au regroupement de tout le capital entre les mains d'un seul associé, l'assemblée générale décide de transformer la forme juridique de la société de SARL (société à responsabilité limitée) à SARL AU (société à responsabilité limitée d'associée unique) et de procéder, en conséquence, à la mise à jour des statuts.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Quatrième Résolution : Gérance
Suite à la démission de Monsieur AMINE JABOURY de son poste de la cogérance. L'assemblée générale décide la Nomination de Monsieur MONSIF ZAHER Gérant unique pour une durée illimitée l'assemblee procéder à la Mise à jour des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA N° RC 618369.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
ECO SKY CLEAN SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 MAD.
SIEGE SOCIAL: 147 BD LA RESISTANCE RES
AFA 2 EME ETAGE N° 22 . CASABLANCA
RC: 535501

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20-12-2024
Eléments ajoutés ou supprimés :
L'assemblée Générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales.
de Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mr. ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mdm. HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cette cession, assemblée Générale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite:
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS SOIT 25 000.00 DHS
Mdm: HALIMA RIFAOUI 250 PARTS SOIT 25 000.00 DHS
EN TOTALITE 500 PARTS SOIT 50 000.00 DHS
Mr: HJIJA YASSINE 500 PARTS SOIT 50 000.00 DHS
Mr: ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS SOIT 25 000.00 DHS
Mdm: HALIMA RIFAOUI 250 PARTS SOIT 25 000.00 DHS
TOTAL 1000 PARTS SOIT 100 000.00 DHS
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier l'article 6 et 7 statuts qui deviant comme suite :

-L'assemblée Générale extraordinaire de la démission de Mr. GANBOUR KHALIL de son post de gérant de la societe, les remercies pour les services rendus a société en donne bons et valables quitus par la présente .
-Le gérant de la société gérer par Mr. HJIJA YASSINE nommé d'un gérant unique pour une durée illimitée .
-La signature gérant par Mr. HJIJA YASSINE En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a decide de modifier l'article 12 et 13 statuts qui deviant comme suite : L'assemblée Générale extraordinaire decide, changement l'objet social Prestations de restauration et marchand de tous les produits alimentaires a usage

humain
Nettoyage . entretien et jardinage des locaux publics et privés
Dépôt égale : il a été effectué le dépôt légal au tribunal de commerce de la wilaya de grande Casablanca le 13-04-2026 sous le N : 1020222
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
STE SYS TEMAC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 MAD.
SIEGE SOCIAL: 201 RUE MUSTAPHA EL
MAANI 4EME ETAGE BUREAU N° 19 CASA-
BLANCA
RC: 536987

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des Associes en date du 05/11/2024; Elément ajoutés ou supprimés :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mr. ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte.
Mr. KHALIL GANBOUR GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mdm. HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte.
Suite à cette cession, assemblée générale prend acte et ratifie la suscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
EN TOTALITE : 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. HJIJA YASSINE 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
TOTAL 1000 parts : soit : 100 000 DHS.
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite :

L'assemblée générale extraordinaire décide le changement l'objet de la société VENTE DES MOBILIERS MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU ET VENTE DES MOBILIERS
ET MATERIEL D'ENSEIGNEMENT ET CONSOMMABLE ET MATERIELS INFORMATIQUE ET
MATERIELS DE SPORTS ET TOUS PRODUITS MATERIELS MOBILIELS ET MATERIELS.
l'article 3 statuts qui devient comme suite:
La société prend la forme juridique suivante : SOCIETE E RESPONSABILITE LIMITEE
Dépôt égale : il a été effectué le dépôt légal au tribunal de commerce de la wilaya de grande Casablanca le 12-03-2025 sous le N : 962 888.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
STE ODECO PRO SARL
AU CAPITAL DE 100.000,00 MAD.
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE PRIMA OFFICE N
105 APPT 16 ETG 3 ANGLE MOSTAFA MAANI
ET
11 JANVIER . CASABLANCA-MAROC
RC:537041

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 05-11-2024
Eléments ajoutés ou supprimés :
L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr.KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mr .ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
-Mr:KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mdm . HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cetté cession, assemblée generale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr.ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs ; Mdm.HALIMA RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite:
L'assemblée générale extraordinaire décide la changement l'objet de la société EL GHARRAS EXPRESS SABILITE LIMITEE AU
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : AV AL QODS L
IMCOPA LT 2, 1ER ETAGE N°05 AOUMAMA, TANGER.
R.C.N°174 309

Au terme d'un acte sous seing privé, établi en date à Tanger du 10/02/2026, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:/
Forme : Société A Responsabilité Limitée associer unique
Dénomination sociale: La société prend la dénomination de EL GHARRAS EXPRESS
Les associées
MONSIEUR EL GHARRAS LAHCEN, Marocain, né à DAR CHAOUI le 22/12/1970, demeurant à HAY EL HADDAD LOT 98 TANGER et titulaire de la CIN n° KA19101.
MONSIEUR ZARNOUKI HAMZA, Marocain, né à AGADIR le 08/12/1995, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° J515281.
MADAME ZARNOUKI CHAIMA, Marocaine, né à AGADIR le 18/08/1992, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° OD44970.
La société a pour objet, pour son compte ou pour le compte de tiers, tant au Maroc qu'à l'étranger : Transport national et international de marchandises. Commissionnaires de transport. L'import et export en général. L'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de tous produits, fournitures, matières, matériels et outillages. Toutes activités de transport du personnel, des élèves, des étudiants, du tourisme et autres transports réguliers les voyageurs. Le transport national et international, en général, affrètements, groupages, et camionnage de toute nature, sous toutes formes, et par tous moyens. L'exploitation d'agréments et autorisations de transport par voie de location ou autres. Commissionnaire de transport. Import et export en général. Toutes opérations commerciales, industrielles, finances, agricoles, artisanat, touristiques, de transport, de commission de représentation d'affrètement, d'importation, d'exportation pour son compte ou pour le compte de tiers. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières.

En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite:
L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mr .ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
-Mr:KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mdm . HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cetté cession, assemblée generale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr.ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs ; Mdm.HALIMA RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs
EN TOTALITE : 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. HJIJA YASSINE 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
TOTAL 1000 parts : soit : 100 000 DHS.
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite :

humain
Nettoyage . entretien et jardinage des locaux publics et privés
Dépôt égale : il a été effectué le dépôt légal au tribunal de commerce de la wilaya de grande Casablanca le 13-04-2026 sous le N : 1020222
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
STE ODECO PRO SARL
AU CAPITAL DE 100.000,00 MAD.
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE PRIMA OFFICE N
105 APPT 16 ETG 3 ANGLE MOSTAFA MAANI
ET
11 JANVIER . CASABLANCA-MAROC
RC:537041

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 05-11-2024
Eléments ajoutés ou supprimés :
L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr.KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mr .ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
-Mr:KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mdm . HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cetté cession, assemblée generale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr.ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs ; Mdm.HALIMA RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite:
L'assemblée générale extraordinaire décide le changement l'objet de la société VENTE DES MOBILIERS MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU ET VENTE DES MOBILIERS
ET MATERIEL D'ENSEIGNEMENT ET CONSOMMABLE ET MATERIELS INFORMATIQUE ET
MATERIELS DE SPORTS ET TOUS PRODUITS MATERIELS MOBILIELS ET MATERIELS.
l'article 3 statuts qui devient comme suite:
La société prend la forme juridique suivante : SOCIETE E RESPONSABILITE LIMITEE
Dépôt égale : il a été effectué le dépôt légal au tribunal de commerce de la wilaya de grande Casablanca le 12/03/2025 sous le N : 962872.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
EL GHARRAS EXPRESS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPON-
SABILITE LIMITEE AU
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : AV AL QODS L
IMCOPA LT 2, 1ER ETAGE N°05 AOUMAMA,
TANGER.
R.C.N°174 309

Au terme d'un acte sous seing privé, établi en date à Tanger du 10/02/2026, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:/
Forme : Société A Responsabilité Limitée associer unique
Dénomination sociale: La société prend la dénomination de EL GHARRAS EXPRESS
Les associées
MONSIEUR EL GHARRAS LAHCEN, Marocain, né à DAR CHAOUI le 22/12/1970, demeurant à HAY EL HADDAD LOT 98 TANGER et titulaire de la CIN n° KA19101.
MONSIEUR ZARNOUKI HAMZA, Marocain, né à AGADIR le 08/12/1995, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° J515281.
MADAME ZARNOUKI CHAIMA, Marocaine, né à AGADIR le 18/08/1992, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° OD44970.
La société a pour objet, pour son compte ou pour le compte de tiers, tant au Maroc qu'à l'étranger : Transport national et international de marchandises. Commissionnaires de transport. L'import et export en général. L'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de tous produits, fournitures, matières, matériels et outillages. Toutes activités de transport du personnel, des élèves, des étudiants, du tourisme et autres transports réguliers les voyageurs. Le transport national et international, en général, affrètements, groupages, et camionnage de toute nature, sous toutes formes, et par tous moyens. L'exploitation d'agréments et autorisations de transport par voie de location ou autres. Commissionnaire de transport. Import et export en général. Toutes opérations commerciales, industrielles, finances, agricoles, artisanat, touristiques, de transport, de commission de représentation d'affrètement, d'importation, d'exportation pour son compte ou pour le compte de tiers. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières.

En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite:
L'assemblée générale extraordinaire décide la changement l'objet de la société VENTE DES MOBILIERS MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU ET VENTE DES MOBILIERS
ET MATERIEL D'ENSEIGNEMENT ET CONSOMMABLE ET MATERIELS INFORMATIQUE ET
MATERIELS DE SPORTS ET TOUS PRODUITS MATERIELS MOBILIELS ET MATERIELS.
l'article 3 statuts qui devient comme suite:
La société prend la forme juridique suivante : SOCIETE E RESPONSABILITE LIMITEE
Dépôt égale : il a été effectué le dépôt légal au tribunal de commerce de la wilaya de grande Casablanca le 12-03-2025 sous le N : 962 888.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
STE SYS TEMAC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000,00 MAD.
SIEGE SOCIAL: 201 RUE MUSTAPHA EL
MAANI 4EME ETAGE BUREAU N° 19 CASA-
BLANCA
RC: 536987

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des Associes en date du 05/11/2024; Elément ajoutés ou supprimés :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mr. ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte.
Mr. KHALIL GANBOUR GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts, en faveur Mdm. HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte.
Suite à cette cession, assemblée générale prend acte et ratifie la suscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
EN TOTALITE : 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. HJIJA YASSINE 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
TOTAL 1000 parts : soit : 100 000 DHS.
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite :

L'assemblée générale extraordinaire décide le changement l'objet de la société EL GHARRAS EXPRESS SABILITE LIMITEE AU
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : AV AL QODS L
IMCOPA LT 2, 1ER ETAGE N°05 AOUMAMA, TANGER.
R.C.N°174 309

Au terme d'un acte sous seing privé, établi en date à Tanger du 10/02/2026, il a été constitué une société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:/
Forme : Société A Responsabilité Limitée associer unique
Dénomination sociale: La société prend la dénomination de EL GHARRAS EXPRESS
Les associées
MONSIEUR EL GHARRAS LAHCEN, Marocain, né à DAR CHAOUI le 22/12/1970, demeurant à HAY EL HADDAD LOT 98 TANGER et titulaire de la CIN n° KA19101.
MONSIEUR ZARNOUKI HAMZA, Marocain, né à AGADIR le 08/12/1995, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° J515281.
MADAME ZARNOUKI CHAIMA, Marocaine, né à AGADIR le 18/08/1992, demeurant à NR 2020 HAY MOHAMMADI AGADIR titulaire de la CIN n° OD44970.
La société a pour objet, pour son compte ou pour le compte de tiers, tant au Maroc qu'à l'étranger : Transport national et international de marchandises. Commissionnaires de transport. L'import et export en général. L'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de tous produits, fournitures, matières, matériels et outillages. Toutes activités de transport du personnel, des élèves, des étudiants, du tourisme et autres transports réguliers les voyageurs. Le transport national et international, en général, affrètements, groupages, et camionnage de toute nature, sous toutes formes, et par tous moyens. L'exploitation d'agréments et autorisations de transport par voie de location ou autres. Commissionnaire de transport. Import et export en général. Toutes opérations commerciales, industrielles, finances, agricoles, artisanat, touristiques, de transport, de commission de représentation d'affrètement, d'importation, d'exportation pour son compte ou pour le compte de tiers. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières.

En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mr .ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
-Mr:KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mdm . HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cetté cession, assemblée generale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr.ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs ; Mdm.HALIMA RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs
EN TOTALITE : 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. HJIJA YASSINE 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
TOTAL 1000 parts : soit : 100 000 DHS.
En conséquence de l'adoption de cette résolution l'assemblée Générale a décidé de modifier; l'article 6 et 7 des statuts qui devient comme suite :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte et accepte sans réserve la cession des parts sociales de -Mr. KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mr .ABDELKRIM RIFAOUI de qui l'accepte
-Mr:KHALIL GANBOUR qui est déclaré avoir cédé 250 parts , en faveur Mdm . HALIMA RIFAOUI de qui l'accepte
Suite a cetté cession, assemblée generale prend acte et ratifie la souscription et l'attribution de parts sociales comme suite :
Mr.ABDELKRIM RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs ; Mdm.HALIMA RIFAOUI 250 PARTS soit 25 000.00 dhs
EN TOTALITE : 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. HJIJA YASSINE 500 parts : soit : 50 000 DHS.
Mr. ABDELKRIM RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
Mdm. HALIMA RIFAOUI 250 parts : soit : 25 000 DHS.
TOTAL 1000 parts : soit : 10